LOT 6 – MENUISERIE INTÉRIEURE BOIS & TRAITEMENT ACOUSTIQUE

SOMMAIRE

6- MENUISERIE INTERIEURE BOIS & TRAITEMENT ACOUSTIQUE

6.0 GENERALITES

6.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le chantier a pour objet la reconstruction de la Médiathèque, située cours des Alpes à MEYRARGUES 13560.

Les travaux concernent l'aménagement des locaux sinistrés de la médiathèque R+2, l'aménagement de l'annexe R+1, ainsi que les aménagements extérieurs, et l'enveloppe du bâtiment.

Les prestations à la charge de la présente entreprise dans le cadre de son marché comprennent implicitement :

- la fourniture, transport et mise en œuvre de tous les matériaux, produits et composants de construction nécessaires a la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de son marché ;
- Leur mise en place et leur réglage.
- l'établissement des plans de réservation ;
- le ou les plans d'appareillage et de calepinage ;
- la réception de l'état des supports en présence du maître d'œuvre et de l'entrepreneur ayant réalisé les supports ;
- le nettoyage des supports et l'enlèvement des déchets ;
- toutes sujétions nécessaires à la fixation des divers éléments sur les ouvrages
- la fourniture et pose des quincailleries nécessaires;
- la fourniture et pose des accessoires tels que profilés de finition, d'arrêts, cornières de rives, etc., et tous les autres accessoires de pose et de fixation ;
- le réglage et graissage des paumelles
- le rabotage et détalonnage des portes
- Planning détaillé d'exécution de ses ouvrages avec indication de la durée de chaque tâche et des contraintes s'attachant à chaque tâche pour respecter le planning général joint au présent dossier.
- Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages;
- La fourniture des avis techniques correspondants.
- La fourniture des plans, schémas, notices descriptives et consignes éventuelles d'entretien (ces documents devront être fournis en 2 exemplaires).
- Toutes mesures et tous matériels nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et des futurs employés.
- la main-d'œuvre et les fournitures nécessaires pour toutes les reprises, finitions, vérifications, réglages, etc., de ses ouvrages en fin de travaux et après réception ;
- La protection des ouvrages jusqu'à la réception ;
- La protection des ouvrages des autres corps d'état pouvant être salis ou détériorés par les travaux du présent poste ;
- L'exécution de travaux de qualité de finition très soignée ;
- Les raccords nécessaires après intervention d'autres corps d'état lorsque nécessaire ;
- Tous travaux et essais spécifiés dans les diverses pièces constituant le dossier de consultation et notamment au présent CCTP.
- Le maintien en bon état ainsi que la réfection et le remplacement de toutes les pièces qui se seraient révélées défectueuses pendant le délai de garantie.

- la quote-part de l'entreprise dans les frais généraux du chantier et le compte prorata, le cas échéant ;
- et tous les autres frais et prestations même non énumérés ci-dessus, mais nécessaires à la réalisation parfaite et complète des travaux ;
- le nettoyage des ouvrages finis pour la réception sans aucune tache ou autre ;
- les nettoyages du chantier en cours et en fin de travaux ;
- l'enlèvement des gravois, déchets, débris et emballages de l'entrepreneur
- le tri sélectif des emballages et déchets et enlèvement hors du chantier, dans le respect de la législation en vigueur.

6.0.2 NORMES ET REGLEMENTS

Les ouvrages du présent Lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables dont notamment les suivants :

DTU :
- DTU 36.1 : Menuiserie en bois NFP 23-201

Normes :
- NFB 53.510
- NFP 01.005 et P 23.300
- NFP 20-310/315/320
- NFP 23.300 à P 23.307
- NFP 23.401/402/444
- NFP 23.501/502

Quincaillerie
- NFP 26.101/102
- NFP 26.301/304/306/309
- NFP 26.312 à P 26.317
- NFP 26.401/405
- NFP 26.409 à P 26.412
- NFP 26.414/415

Règles professionnelles

Les ouvrages du présent poste, n'ayant pas fait l'objet d'une réglementation et n'entrant pas dans le cadre des DTU, devront répondre aux "règles professionnelles" applicables aux ouvrages concernés.
L'arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'article R.237-8 du Code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention

Textes officiels

Devront être respectées, les dispositions des différents textes officiels dans la mesure où ils sont applicables à tous ou à certains travaux du présent marché.

Ces textes sont notamment les suivants :

- Règlement sanitaire départemental.
- Règlement de sécurité contre l'incendie.
- Règles TH.K, TH.G, TH.B.
- Arrêté du 30 juin 1983 et annexes, relatifs à la classification des matériaux en matière de réaction au feu
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié et annexes, nouveau règlement de sécurité des ERP
- Arrêté du 3 août 1999 relatif à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages

- Art. R. 232-11-4 du code du travail : les revêtements des sols et parois des locaux affectés à l'hébergement des travailleurs doivent permettre un entretien efficace
- Normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Toutes les normes françaises et Européennes NF
- Aux normes françaises de l'Association Française de Normalisation (A.F.N.O.R.) homologuées par arrêté ministériel en vigueur à la date de la remise des offres

Rappel des Classements feu des matériaux intérieurs

ERP de Type L et S de 5ème catégorie :
Matériaux M2 ou C-s3, d0 en revêtements latéraux
Matériaux M3 pour « gros mobilier » et aménagements
Matériaux M1 ou B-s3, d0 en revêtements de plafonds
Matériaux M0 en isolants acoustiques et thermiques

Au sujet des DTU/CCTG et normes, visés ci-dessus, il est ici bien précisé qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions et descriptions ci-après du présent document, et celles des DTU/CCTG et normes, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux "clauses communes".
Les textes de base énoncés dans ce chapitre ne représentent aucun caractère limitatif et ne constituent qu'un rappel des principaux documents applicables à l'installation.
Ces documents sont ceux en vigueur à la date de signature du marché, dès lors qu'ils sont applicables, en raison de la nature des ouvrages eu égard à leur destination.
Si en cours de travaux d'autres règlements entraient en vigueur, l'entreprise sera tenue d'en référer par écrit au Maître d'œuvre.
Les matériaux et procédés non traditionnels devront être titulaires d'un avis technique du CSTB ou d'une enquête et avoir reçu l'acceptation en garantie des assureurs.

6.0.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUE

6.0.3.1 Règles générales d'exécution des ouvrages

Il est rappelé que l'entrepreneur du présent Lot n'est pas un simple fournisseur mais un spécialiste avisé et expérimenté, d'une pratique éprouvée, et ses connaissances lui font un devoir de signaler, le cas échéant, en temps utile au maître d'œuvre, les manques de compatibilités, insuffisances ou omissions qui pourraient apparaître dans les systèmes prescrits.

L'entrepreneur du présent Lot sera contractuellement réputé avoir, avant remise de son offre, pris connaissance des CCTP des autres corps d'état, et avoir ainsi une connaissance parfaite et complète des différents supports, ainsi que toutes les conditions de prestations des autres corps d'état pouvant avoir une influence sur le prix et la qualité des travaux de peinture.

Dans le cadre de l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent Lot aura implicitement à sa charge et sans ordre spécial ni supplément de prix, l'exécution de tous travaux préparatoires nécessaires pour lui permettre de livrer les locaux et les extérieurs entièrement finis dans les règles de l'art, même non mentionnés au présent CCTP tels que nettoyage de taches éventuelles, isolation des traces de rouille, le cas échéant, isolation des taches d'humidité accidentelles et localisées, etc.

L'entrepreneur aura implicitement à sa charge tous échafaudages et autres agrès nécessaires à la parfaite réalisation des travaux.
Tous les ouvrages du présent Lot seront exécutés suivant les règles de l'art et la bonne construction.
Ils seront efficacement protégés au cours de leur mise en œuvre et durant les travaux des autres corps d'état.

6.0.3.2 Certification

Le titulaire du présent Lot veillera à la qualification de sa main-d'œuvre ou de ses sous-traitants, qui devront être compatible avec les ouvrages réalisés.

6.0.3.3 Choix des matériaux & Règles générales d'emploi des produits

Avant tout début de travaux, l'entrepreneur s'assurera que les différents produits prévus au présent CCTP conviennent parfaitement à l'emploi envisagé
Tous les produits à utiliser devront être adaptés aux conditions rencontrées et en fonction de l'exposition des surfaces extérieures et intérieures, exposition en atmosphère agressive, etc.
Les produits de marque seront uniquement utilisés suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par le fabricant, les travaux préparatoires devront être compatibles avec ces produits de marque.

L'ensemble des matériaux proposés par l'entreprise devra posséder un avis technique valide au moment des travaux qui sera à fournir au Maître d'œuvre et au Bureau de Contrôle en phase chantier.

Les matériaux et produits devant être mis en œuvre dans les ouvrages à la charge du présent poste seront neuf et de première qualité, et devront impérativement répondre aux conditions et prescriptions ci-après :

- Matériaux et produits prévus dans les DTU ou faisant l'objet de normes NF ou EN ou ISO. Ils devront répondre au minimum aux spécifications de ces documents.

Spécifications particulières concernant les matériaux et produits :

- Matériaux traditionnels : ils devront répondre aux conditions et prescriptions des documents de référence contractuels" visés ci-avant et aux normes qui y sont cités.
- Matériaux et éléments fabriqués : ils devront toujours pouvoir justifier d'un avis technique, d'un procès-verbal d'essais, ou autre pièce officielle certifiant qu'ils sont aptes pour l'emploi envisagé.

Tous les ouvrages du présent Lot seront exécutés suivant les règles de l'art et la bonne construction.
Ils seront efficacement protégés au cours de leur mise en œuvre et durant les travaux des autres corps d'état.

Tous les matériaux isolants mis en œuvre devront avoir la certification ACERMI.
La continuité de l'isolation devra être assurée afin de réduire l'importance des ponts thermiques.

6.0.3.4 Prescriptions de mise en œuvre

Règles générales d'emploi des produits
Tous les produits à utiliser devront être adaptés aux conditions rencontrées et en fonction de l'exposition des surfaces extérieures et intérieures, exposition en atmosphère agressive, etc.
Les produits de marque seront uniquement utilisés suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par le fabricant, les travaux préparatoires devront être compatibles avec ces produits de marque.

Tous les ouvrages du présent Lot seront exécutés suivant les règles de l'art et la bonne construction.
Ils seront efficacement protégés au cours de leur mise en œuvre et durant les travaux des autres corps d'état.

6.0.3.5 Prescriptions Particulières

L'entreprise soumissionnaire devra inclure dans son offre, tous les éléments non portés au présent C.C.T.P. nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages décrits.

6.0.3.6 Coordination avant et pendant les travaux

Pendant la période de préparation, l'entrepreneur du présent Lot devra consulter les descriptifs des autres corps d'état et se mettre en rapport avec le contractant général et les bureaux d'études, ainsi qu'avec tous les autres Lots ayant une interférence avec ses travaux, afin de définir l'ordre logique des interventions et les sujétions respectives qui en découlent.
Au cours de cette période, l'entrepreneur devra remettre aux entreprises intéressées, par le canal du Maître d'œuvre, tous les renseignements et éléments nécessaires pour guider les dites entreprises dans la préparation ou l'exécution des ouvrages pouvant avoir une influence sur l'exécution des travaux du présent poste.

6.0.3.7 Essais

A la demande du Maître d'œuvre ou du Bureau de Contrôle, des essais pourront être effectués dans les conditions prévues dans les pièces du marché.

Tout ouvrage réalisé avec des éléments défectueux sera démoli et remplacé par l'entrepreneur, à ses frais et sans changement du délai contractuel.

6.0.4 PROTECTION, ENTRETIEN & NETTOYAGE DES OUVRAGES

Après la mise en œuvre des ouvrages du présent Lot, l'entrepreneur devra réviser tous ses ouvrages et s'assurer qu'ils sont fixés d'une façon parfaite.
Tous les ouvrages devront être livrés en parfait état d'achèvement, de finition et de propreté.

L'entreprise assurera le nettoyage du chantier au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux.

Protection et nettoyage des ouvrages

Avant le commencement de ses travaux, l'entrepreneur du présent Lot devra assurer la protection des autres corps d'état pouvant être détériorés.
Il devra prendre toutes dispositions pour protéger lors de l'exécution de ses travaux, tous les ouvrages pouvant être tachés, choqués ou pouvant subir quelque altération que se soit.

L'entrepreneur reste responsable de ses ouvrages jusqu'à leur réception par le maître d'ouvrage.

Nettoyage de mise en service

Les nettoyages de mise en service pour la réception des ouvrages du présent Lot, seront aux frais du présent Lot.

En fin d'intervention, les locaux seront rendus nets de toute souillure. L'entrepreneur aura à effectuer le nettoyage dû à l'exécution de ses travaux. Ces nettoyages devront faire disparaître toutes les traces, projections et taches de plâtre, de mortier, de peinture, tous les résidus des films de protection, etc...

L'entreprise assurera l'évacuation de tous ses déchets et gravois dans les différentes filières de traitements ou stockage en fonction de la nature des déchets, en respect du plan de gestion des déchets départemental.

6.1 DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE MENUISERIES BOIS

6.1.1 BLOCS PORTES

6.1.1.1 Description générale

Toutes les portes seront livrées finies, finitions au choix du Maître d'Ouvrage
Les portes devront être conformes aux normes et munies du label NF CTB visible après pose.
Sur toutes les portes seront fournis et posés des panneaux de signalétiques collés
Prévoir détalonnage des portes pour bon fonctionnement ventilation

Huisserie bois exotique avec paumelles renforcées.

Affaiblissement acoustique 30db(a)

Dans le cas d'ouverture asymétrique le vantail principal aura une largeur de passage libre d'au moins 90 cm. Ouverture des vantaux à 180°.

Vitrage avec couvre-joints vissés. Vitrage securit CF 1/2H.
Couvre-joint bois exotique en encadrement
Forme et dimension suivant détails et selon localisation.

Bourrelets caoutchouc de couleur formant anti-pince doigt jusqu'à une hauteur de 1,20 m sur les chants verticaux selon localisation : portes donnant sur les zones accessibles aux enfants.

6.1.1.2 Quincaillerie

3-4 paumelles acier chromé, fixation par vis, sur les deux faces,
Serrure à mortaiser série à cylindre européen, coffre acier électro zingué, têtière acier laitonné, axe à 50 mm pêne dormant à 2 tours :
- portes de distributions : clé et bouton moleté de décondamnation intérieure
- portes WC à condamnation intérieure par bouton moleté et carré côté extérieur

Poignée de tirage horizontale sur face intérieure des portes WC PMR
Ferme-porte avec bras à glissière corps aluminium laqué.
Béquilles doubles en inox avec bec retourné sur plaques
Butée de porte avec tampon néoprène sur support aluminium assortie aux poignets et compatible à un usage intensif d'ERP
Crémone centrale pour les portes à doubles vantaux.
Loquets de maintien en position ouverte sur les portes à deux vantaux

6.1.1.3 Parement

Panneau signalétique collé représentant l'affectation de chaque lieu avec symboles internationaux si nécessaires. (WC, WC handicapé, vestiaires, etc.)
Les textes et graphismes seront définis par le maître d'œuvre en accord avec la Maîtrise d'Ouvrage.

Selon nomenclature des portes :

- Sur chaque face, plaque inox brossé en pied d'ouvrant et sur toute la largeur, sur une hauteur de 30 cm
- Sur chaque face, plaque de propreté en PVC anti-choc, texturé anti-rayure, M1, non poreux et teinté dans la masse, épaisseur 2mm, de type Acrovyn ou techniquement équivalent.

Coloris et finition au choix de l'architecte.

6.1.1.4 Bloc porte à peindre CF ½ H

Fourniture et pose porte avec ouvrant à âme pleine, cadre bois exotique, à revêtement 2 faces, en panneaux de fibre de bois dur, épaisseur 40 mm à peindre
Cadre sapin avec alaises en rives, assemblé à tenons et mortaises. Fixation par 6 pattes pour chaque porte, 2 équerres de fixation au sol et 2 aiguilles en partie haute.
Sur chaque face, sous bassement et plaque de propreté en PVC anti-choc, texturé anti-rayure, M1, non poreux et teinté dans la masse, coloris au choix du maître d'œuvre
Couvre-joint en encadrement

Localisation : Porte de Sas technique : 100 x 205 h

6.1.1.5 Bloc porte bois semi pleine à parement stratifié

Fourniture et pose porte avec ouvrant à âme semi pleine, cadre bois exotique, à revêtement 2 faces, en panneaux de fibre de bois dur, épaisseur 40 mm, parement en bois stratifié.
Coloris et aspect au choix du Maître d'œuvre.
Les portes doivent être déverrouillables et dégondables depuis l'extérieur pour les WC.
Détalonnage des huisseries de porte de manière à ménager un passage d'air libre en partie basse de l'ouvrant suivant étude fluide VMC
Bourrelets caoutchouc formant anti-pince doigt jusqu'à une hauteur de 1,20 m sur les chants verticaux.

Localisation :
Portes simple vantail Médiatèque :
- P00 : 83 x 205 h - Local entretien
- P01 : 83 x 205 h - WC
- P02 : 93 x 205 h - WC PMR
- P03 : 93 x 205 h – Accès sanitaires

6.1.1.6 Bloc porte bois CF ½ H à parement stratifié

Fourniture et pose porte avec ouvrant à âme pleine, cadre bois exotique, à revêtement 2 faces, en panneaux de fibre de bois dur, épaisseur 40 mm, parement en bois stratifié.
Coloris et aspect au choix du Maître d'œuvre.
Les portes doivent être déverrouillables et dégondables depuis l'extérieur pour les WC.
Détalonnage des huisseries de porte de manière à ménager un passage d'air libre en partie basse de l'ouvrant suivant étude fluide VMC
Bourrelets caoutchouc formant anti-pince doigt jusqu'à une hauteur de 1,20 m sur les chants verticaux.
Joint intumescent en fond de feuillure.
Vitrage securit, Pare-flammes 1/2 heure, y compris autocollants signalétiques des vitrages

Localisation :
Portes simple vantail Médiatèque :
- P03 : 93 x 205 h – Réserve, locaux rangement et informatique

Portes double vantaux, vitrée, dont 1 semi fixe communication médiathèque / Annexe :
- P04 : 160 x 205 h - RdC
- P05 : 180 x 205 h - R+1

6.1.2 ENSEMBLE CLOISONS ISOLEES, CHASSIS ET PORTES VITRES

Fourniture et pose de cloisons bois, comprenant:
- Ossature bois type lamellé-collé, montants et traverses
- Panneaux habillage 2 faces contreplaqué
- Remplissage de laine de verre entre parements

- Châssis fixes vitrés, parcloses démontables, joint silicone
- Blocs portes vitrées : cadre bois exotique, NF

P06 h 260cm et **P07** h 274cm, 83cm de passage x toute hauteur
Y compris autocollants signalétiques des vitrages
Y compris réservations diverses et fourreaux pour le passage des réseaux, canalisations, câbles, encastrement de l'appareillage électrique.

Caractéristiques :
Hauteur : 2,60 à 2,74 m sans imposte
Classement tenue au feu : EI 30 - CF1/2h
Marquage CE.
<u>Vitrage</u>
Vitrage sécurit
Finition vitrage : à définir (protection UV, transparent, sablé, coloré, opale...)
Transmission lumineuse : 82 à 84 %
Indice d'affaiblissement acoustique aux bruits aériens (R_w) : 39 dB
Coefficient de transmission thermique (U_g) : 5 W/m².K à 5,4 W/m².K
Résistance aux chocs : 900 joules (avec PVB 1 ou 2 faces).
<u>Panneaux bois</u>
Essence : à définir selon essences disponibles.

Calepinage et finitions selon détails et plans architecte
Localisation : Cloisonnement des bureaux Médiathèque et Annexe

6.1.3 CLOISONS BOIS & CLAUSTRA

6.1.3.1 Cloisons doubles pour stores

Fourniture et pose d'une cloison doublée en bois à lasurer pour affichage et cache des stores acoustiques

- Ossature bois type lamellé-collé, montants et traverses
- Panneaux habillage 2 faces contreplaqué, finition bois d'origine feuillus à lasurer.

Y compris fixation haute & basse, renforts, et toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ensemble.

Localisation & dimensions : devant salle de la Mémoire du RdC
Dimensions et finition selon détail architecte

6.1.3.2 Claustra

Fourniture et pose d'un claustra ajourée en bois exotique à lasurer ou peindre
Y compris fixation haute & basse, renforts, et toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ensemble.

Localisation & dimensions : devant sanitaires du R+1
Dimensions et finition selon détail architecte - 315 (l) x 200cm (h)

6.1.4 CHASSIS VITRES CF 1/2h

Fourniture et pose de châssis vitrés bois CF 1/2h, comprenant:

- Châssis fixes bois exotique, montants et traverses
- Parcloses démontables, cordon et joint silicone ignifuge
- Vitrage securit, CF 1 /2 heure

Dimensions : 80 x 170cm (h)
Localisation : Réserve R+2

6.1.5 HABILLAGES EN TABLEAUX

6.1.5.1 Tableaux et appuis de fenêtres

Fourniture et pose d'un habillage complet des tableaux avec appuis de fenêtres, en bois contreplaqué à lasurer, épaisseur 15mm. Essence de type feuillus
Y compris toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ensemble, fixations invisibles

Localisation : F01 à F07 Façade ouest médiathèque

6.1.5.2 Banquette / appuis

Fourniture et pose d'un ensemble bois constituant assise dans l'embrasure du mur rideau
Tablette horizontale de 40mm d'épaisseur
Y compris toute finition et supports, pieds bois en fonction de la portée et la charge
Fixations hautes & basses invisibles, et toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ensemble.
Finition en bois type lamellé-collé à lasurer assortie aux tableaux de fenêtres.

Localisation : en partie basse du mur rideau **MR03**

6.1.5.3 Couvre joint de dilatation

Fourniture et pose de couvre joint en bois contreplaqué à lasurer, épaisseur 15mm.
Y compris toutes sujétions pour une parfaite finition de l'ensemble, fixations invisibles

Localisation : Joints dilatation verticaux et horizontaux en traitement des tableaux de portes entre les deux bâtiments. Repères **P04** et **P05**

6.1.6 PLACARDS ET AMENAGEMENTS

Bâti dormant en bois section 70 x 50 mm. Montants intermédiaires de section 80 x 50 mm. Chants plats 40 x 6 mm pour calfeutrement au pourtour.

6.1.6.1 Quincaillerie

- 3 paumelles par vantail
- Serrure avec cylindre européen sur 1 vantail pour un & deux vantaux
- Crémone haute et basse sur vantail semi fixe.
- 1 batteuse à carré avec gâche et rosace chromée pour TGBT
- Rosace chromée
- Poignées de tirage chromées sur chaque vantail
- Couvre-joint en encadrement

6.1.6.2 Blocs portes de placards stratifiés

Fourniture et pose d'ensembles de portes sur cadre menuisé bois exotique :
- Bâti dormant et montants intermédiaires en bois exotique, chants plats pour calfeutrement au pourtour.
- Portes âme pleine, épaisseur 30mm, à parement bois stratifié sur les deux faces

Coloris et finition au choix Maître d'œuvre.

Localisation :

PL01 : Circulation RdC Annexe – 1 vantail : 80 x 170cm (h) allège 50cm

PL02 : Circulation RdC Annexe – 2 vantaux : 150 x 170cm (h) allège 50cm

PL03 : Salle de réunion Annexe R+2 – 2 vantaux : 130 x 210cm (h)

PL04 : Entretien R+1 – 1 vantail : 90 x 210cm (h)

PL05 : Kitchenette R+2 – 2 vantaux : 240 x 210cm (h)

PL TGBT : TGBT CF1/2h – 2 vantaux : 150 x 210cm (h)

6.1.6.3 Etagères

Fourniture et pose d'étagères en contreplaqué avec parement double face mélaminé et champ en bois.
dimensions selon placards.

Comprenant :
Percement des joues latérales sur 2 rangées pour positions variables
Têtons de fixations (4 par étagère)
Renfort intermédiaire sur grande largeur
Epaisseur 20 mm

Localisation : Placards

6.1.6.4 Meuble évier

Fourniture et pose d'un meuble évier 2 bacs avec égouttoir en inox encastré dans plan de travail mélaminé.
Ce meuble, de dimensions adaptées au type d'évier mis en œuvre (120x60), sera constitué de panneaux de particules agglomérées traitées hydrofuge, avec revêtement mélaminé.

Il comportera au minimum deux ou trois portes battantes en façade (selon longueur), équipées de charnières à ressort de rappel.
La base du meuble reposera sur un piètement tubulaire en aluminium brossé d'une hauteur d'environ 10 cm.
Il sera prévu une étagère intermédiaire réglable.
Toutes les faces vues auront un revêtement de teinte blanche.
Le plan de travail aura la même longueur que le placard de rangement et comprendra toutes les sujétions d'encastrement et de finition, notamment les pièces de jonction d'angle et de remontée de faïeces.
Meuble modulaire de type Faktum.

Compris sujétions pour percement et ajustement du plan pour évier, et réservations plomberie, luminaire, prises, VMC ...

Localisation : intégré dans placard Kitchenette R+2

6.1.6.5 Plans vasques

Fourniture et pose d'un plan par sanitaire pour recevoir vasques
Pose à dimensionner en fonction des normes ERP

Plan composé de 2 épaisseurs de panneau de 22mm en bois aggloméré hydrofuge recouvert d'un parement stratifié (coloris et texture au choix du maître d'œuvre)
Compris joues, équerres de support métallique pour fixation dans mur, selon détail architecte.
Compris sujétions pour percement, fixation de la vasque à poser.

Localisation : Sanitaires, selon plans architecte

6.1.6.6 Banque d'accueil

Réalisation d'une banque d'accueil composée de panneaux en medium bois à lasurer et/ou stratifié
Compris sujétions de finition, fixation des éléments invisible sur face externe.
Détails et finitions selon plan architecte et norme PMR

Localisation : Accueil Médiathèque

6.1.7 MOBILIER SALLE DES MEMOIRES

Ensemble mural intégrant des équipements informatiques et audio-vidéo.
Toutes les réservations seront effectuées en atelier suivant les cahier des charges du Lot Courants Faibles.

Composé de panneaux en medium haute densité avec parement bois à lasurer.
Fixations des éléments invisibles sur face externe.
Compris toutes sujétions de fixation

Les épaisseur de bois seront d'au moins 22 mm et la mise en œuvre sera effectuée de façon à ce qu'aucun effet de cheminée ne soit réalisé, garantissant le degré CF exigé par le Bureau de Contrôle.

Comprenant :

- Espace de travail :
  Plan de travail fixe avec tiroirs escamotables sur glissières, condamnation par serrure à cylindre européen
  Placard bas pour unité informatique constitué d'un cadre menuisé bois exotique et porte battante à recouvrement avec serrure à cylindre européen. Il sera prévu au moins une étagère
- Habillage mural :
  Panneaux perforés acoustiques avec réservation pour les écrans TV
  Panneaux saillants (angle 45°) avec habillage de toile et mousse acoustique – voir chapitre 6.2

Finition et détails selon détail architecte

Localisation : Périphérie Salle de la Mémoire

6.1.8 DIVERS

6.1.8.1 Trappes de visite

Fourniture de trappe de visite CF 1/2H pour faux plafond en plaques de plâtre.
Cadre en bois à recouvrement et feuillure avec pattes de fixation en acier galvanisé.
Porte en panneau de particules de forte masse volumétrique avec alèses périphériques en bois de 35 mm d'épaisseur fixé dans feuillure du dormant sur charnières chromées avec fermeture par batteuse à carré avec gâche et rosace chromée.
Joint périphérique et chants plats 40x6mm pour calfeutrement du pourtour.
Finition bois à peindre.
L'ensemble de degré coupe-feu 1/2 heure et d'un isolement acoustique de 32 dB.
Dimensions : 60x60 cm

Localisation : Faux plafonds, Soffites, encoffrements chasse WC

6.1.8.2 Coffres d'habillage rideaux roulants et stores intérieurs

Coffre d'habillage en bois médium à lasurer – coloris au choix du maître d'œuvre
Dimensions et cadres bois exotiques adaptés à l'encombrement de chaque rideau roulant
Il sera prévu au moins un panneau démontable dont les fixations seront de type vis cuvette

L'incorporation d'isolant thermique sera systématique pour tous les éléments positions contre les façades. Le coefficient thermique R sera au moins égal à 4.
L'isolant sera de type laine minérale dense afin d'obtenir aussi un affaiblissement acoustique de 33 dB.

Localisation : Rideaux roulants de fermeture RdC (et stores intérieurs en OPTION)
Portes fenêtres R+2 PF3 et PF4 : isolé avec coefficient thermique R=4

6.1.8.3 Lisse bois

Fourniture & pose de lisse bois à vernir pour les mains courantes et garde-corps mis en œuvre par le lot Serrurerie.
Essence de bois exotique
Section Ø 45 mm avec réservation en sous face compatible avec le support métallique (de façon à le masquer)
Fixation par vis à tête plate
Pose avec coupe d'onglet dans les angles et sans rajout de chutes, toutes les pièces seront de grande longueur.

Localisation : Lisses et mains courantes des escaliers et garde-corps

6.1.8.4 Cimaises

Fourniture & pose de cimaise aluminium, fixée par tout moyen à proposer à l'agrément du Maître d'œuvre, compatible au support.
Finition au choix de l'Architecte.

Localisation : Sur murs périphériques

6.1.8.5 Signalétique

Plaques signalétiques
Fourniture et pose de plaques aluminium brossé à coller pour l'ensemble de la signalétique nécessaires :

- sigles WC PMR,
- signalétique avec dénomination des locaux : vestiaires, réserves, wc, etc... .

L'entrepreneur soumettra à la validation du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre les panneaux, prévoir des panneaux avec signalétique « design », pas de logos standard.

Plans & consignes sécurité
Fourniture et la pose de plans d'évacuation de l'établissement avec cadre.
Ces derniers illustreront les éléments nécessaires à l'évacuation des personnes.
Ils seront placés par niveau, à proximité immédiate des escaliers et ascenseurs, ou tout autre endroit où ils pourront être vus facilement
Emplacement à définir avec le Bureau de Contrôle.
Dimension : 32 x55 cm
Plastification à chaud épaisseur 10/10ème
Réalisés en conformité avec la norme AFNOR NF S 60-303

Intégration dans cadre aluminium naturel

6.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DE TRAITEMENT ACOUSTIQUE

Le objectif de traitement acoustique est d'empêcher les nuisances entre elles de multiples activités dans un même lieu en traitant la propagation et la réverbération du son.

Le textile d'habillage de tous les éléments acoustiques ci-dessous devra être de type transonore tricotée maille ronde, sans possibilité de démaillage, offrant une grande transparence au son, résistant aux frottements et aux déchirements ainsi qu'un dimensionnellement stable.

Le textile devra avoir une enduction déperlante lui conférant une résistance élevée aux salissures et facilitant l'entretien. La stabilité des couleurs devra être égale ou supérieure à 5 (sur une échelle de 0 à 8).

La tenue au feu du textile doit est inaltérable et persistant après le nettoyage.
Classification : France M1 non gouttant / Europe B-s1,d0
Coloris au choix de l'architecte sur une gamme de 24 couleurs

6.2.1 PANNEAUX ACOUSTIQUES

Fourniture et pose de panneaux acoustiques rigides de type Stereo, habillage double face, pose en applique ou suspendus par câbles inox Ø 2 mm.

Comprenant :

- Ossature métallique galvanisée
- Mousse alvéolaire AN grise
- Voile microporeux gris ou noir
- Housse amovible textile transonore habillant toutes les faces, coloris au choix de l'architecte
- Fixation par câbles acier inoxydables Ø 2mm, embouts filetés et crochets réglables, ou sur rail support de 20mm visés au plafond
- réservations pour éclairage
- y compris toutes pièces nécessaires d'adaptation pour fixation et finition : verrous métalliques, éléments de jonctions, ossatures ...

Aire d'absorption équivalente A aux fréquences moyennes alpha w de 0,98 à 3,30 suivant la dimension du panneau.

Classement au feu : France M1 non gouttant / Europe B-s2, d0

Localisation : Salles principales et circulation Médiathèque, bureaux, salle de réunion
Dimensions : selon plans plafonds

6.2.2 STORES ACOUSTIQUES

Fourniture et pose de stores à lames acoustiques verticales de type Vibrasto.

Comprenant :

- Rails de section 40x25mm laqué, avec manœuvre d'orientation et de refoulement par cordon aluminium
- Lames en mousse SI noire de 12 mm d'épaisseur, 130mm de largeur
- Grille en textile transonore sur les deux faces, coloris au choix de l'architecte
- Plaque de suspension dissimulée dans un ourlet, en haut de chaque lame
- Lest métallique dissimulé dans un ourlet, en bas de chaque lame

Classement au feu : France M1 non gouttant / Europe B-s2, d0

Localisation : périphérie de la salle des mémoires Médiathèque
Dimensions : 440 x 315cm (h) et 785 x 315cm (h)

6.2.3 ELEMENTS VERTICAUX ACOUSTIQUES

Fourniture et pose d'un revêtement acoustique de type Vibrasto.

Comprenant :

- Structure porteuse en bois
- Ouate de 3mm
- Textile transonore assemblé sous vide à un feutre, coloris au choix de l'architecte
- Pose tendue, à joints tapissier et baguettes de finition si nécessaire

- Intégration des enceintes de sonorisation de postes individuels

y compris toutes pièces nécessaires d'adaptation pour fixation et finition

Classement au feu : France M1 non gouttant / Europe B-s1, d0

Localisation & Dimensions : périphérie de la Salle des Mémoires Médiathèque, selon plan de détails architecte